

• Autour du sapin à Marenla



Bulletin
municipal

Informations

27 Février 1990

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

=====

Conseil au complet.
Séance ouverte à 20h30.

Auditeurs: 5.

=====

Bulletin n°7: Rectificatif: La carte de remerciements adressée au Conseil municipal émanait de M. et Mme Ramery (et non Framery).
Additif: Pour le Comité du Club "L'Amitié des Aînés", il faut ajouter: Vice-Présidents: Mme Fournier R. - M. Hénin R.

Application des décisions:

Réparation des bâtiments communaux (tempête du 25 Janvier): M. Argentin avait "promis" les travaux pour début Février (il est vrai qu'il n'a pas précisé si c'est 1990 ou 1991).
Dépôt d'ordures: Le panneau et la chaîne sont prêts à être posés.
Chemin du "Val à dents": les lettres pour l'élagage ont été envoyées.
Rivièrelette: l'endroit signalé a été nettoyé.
Eclairage public: Pour les ampoules défectueuses, l'entreprise Santerne a été alertée.

Licence boissons: Un habitant d'Ecquemicourt a proposé l'achat de la licence dont la Commune est propriétaire. Après discussion, le Conseil s'est prononcé pour la vente de la licence, à condition qu'aucun habitant de Marenla ne soit intéressé. S'il y a un acquéreur éventuel dans le village (même dans les années à venir) il le fera savoir à M. le Maire avant le 15 Mars 1990. Après cette date, une promesse de vente sera accordée à l'acquéreur d'Ecquemicourt.

Route de Marenla à Aix-en Issart (rue Machut): L'éventualité de sa mise en circulation interdite (sauf riverains) est discutée. Les avis sont partagés. La décision (favorable ou non) est reportée, et sera subordonnée aux renseignements qui seront demandés au sujet des inconvénients possibles.

Recensement de la population: à partir du 5 Mars (voir lettre annexe).

Piscine (école primaire): Les entrées à la piscine de Montreuil (environ 400 F) ont été réglées. Le transport pour les 18 séances (2 412 F) sera mandaté à M. Fourcroy.

Le Conseil refuse le paiement des frais de piscine pour les élèves fréquentant les Etablissements d'Enseignement secondaire d'Etaples.

Baux: Les baux de location de Mme Quiénot, pour des terrains appartenant à la Commune et au C.C.A.S., sont arrivés à expiration le 31 Décembre 1989. Une solution sera recherchée pour les prolonger jusqu'en Octobre 1990 (retraite). Renseignements pris, cette prolongation est possible par établissement d'un avenant.

S.I.V.O.M.: Suite à une réunion à laquelle ont assisté les délégués de la Commune, il est confirmé que le service de soins médicaux à domicile pour personnes âgées débutera le 1er Mars 1990. Une brochure concernant toutes les activités du SIVOM dans le canton sera distribuée dans tous les foyers.

Collecte de vêtements: Le "Lions Club" de Berck, Montreuil, Le Touquet et Etaples organisera le 7 Avril 1990 dans les Communes de l'Arrondissement une collecte de vêtements usagés pour apporter une aide urgente aux familles les plus démunies des Communes participantes. M. le Maire assistera le 7 Mars à la Mairie de Montreuil à une réunion d'information pour l'organisation.

Demandes de subventions:

- A.P.E.I. de l'Arrondissement de Montreuil (Association des Parents d'Enfants Inadaptés): une subvention de 200 F est accordée
- Comité d'hygiène bucco-dentaire: demande refusée.

Séance close à 23h30.

(Rédigé et imprimé par E. Secrétin).

Madame, Monsieur,

Dans quelques jours, le 32^e recensement général de la population va commencer. Le 5 mars, ou dans les jours suivants, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur placé sous la responsabilité de la mairie. Son rôle consiste, d'abord à vous remettre les imprimés, puis à reprendre les questionnaires que vous aurez remplis.

Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et de respecter le rendez-vous qu'il vous donnera pour sa seconde visite. Il a fort à faire: plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de logements à recenser. Il faut l'aider dans sa tâche, tout comme il vous aidera si vous hésitez sur la réponse à une question (il est tenu au secret professionnel, vous pouvez lui faire toute confiance).

Notre commune comptait ~~222~~ habitants lors du dernier recensement, en 1982. Combien sommes-nous en 1990? Quelles sont les principales caractéristiques de notre population? Comment ont évolué nos conditions de logement? Quels sont nos besoins pour le futur? Le recensement, organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) va permettre, grâce à chacun d'entre nous, de répondre à ces questions essentielles pour programmer les infrastructures et les équipements collectifs, sociaux, culturels, etc., dont nous aurons besoin dans les prochaines années.

Je vous remercie de participer à cette opération, car chacun de nous compte pour préparer l'avenir de notre village.

Avec l'assurance de tout mon dévouement,

(- L'agent recenseur pour Marenla
est M. Maillard Joël, Secrétaire de Mairie)

Le Maire,

E. Secrétin